

déville(infos)

journal d'informations municipales - n°235 - janvier 2018



QUELLE PISCINE VOULONS-NOUS POUR DEMAIN ?



Contrats Partenaires Jeunes
Coup de pouce aux loisirs des jeunes



Collecte des déchets
La distribution,
c'est en janvier !



Karaté club
Des cours de self-défense pour les femmes



(éditorial)

(sommaire)

- 3 entre nous
 - | Le www.deville-les-rouen.fr s'est refait une beauté !
 - | Une option handball pour les collégiens
 - | Une aide aux loisirs : le Contrat Partenaires Jeunes
 - | Au fil de la vie
 - | Karaté club dévillois : bien plus que du karaté !
 - | Sacs pour la collecte des déchets
 - | Zoom sur : En janvier, on calcule le quotient familial !
- 5 dossier
 - | Quelle piscine voulons-nous pour demain ?
- 8 retour sur images
- 9 vie de la cité
 - | Préparation du budget pour l'année 2018
- 10 rendez-vous
 - | Agenda
 - | Événement : C'est parti pour le recensement 2018
- 11 mairie pratique
 - | Carte d'identité, changement de prénom, PACS : ce qui a changé en 2017 !
 - | Les élus à votre écoute
 - | Permanences et consultations



Suivez toute l'actualité de la commune sur son site Internet www.deville-les-rouen.fr et sur www.facebook.com/deville.les.rouen officiel



déville infos

journal mensuel d'informations municipales

Directeur de la Publication Dominique Gambier - Rédacteur en Chef Patricia Dumalanède - Rédaction et mise en page Elodie Lefevre L'Affeter - Crédit photos Mairie de Déville lès Rouen - Prises de vues Sophie Hébert - ont collaboré à ce numéro Jennifer Brument, Aline Miroir - Impression Planète Graphique, Saint Martin du Vivier Impression sur papier issu de forêts gérées durablement, l'imprimeur respecte la charte Imprim'Vert®. - Tirage 7 000

exemplaires - Reproduction libre avec mention de l'origine ISSN 1284-5310 - Distribution La Poste / Mediapost - Le journal déville infos est diffusé dans tous les foyers dévillois. Si vous ne l'avez pas reçu, signalez cette anomalie au Cabinet du Maire (02 35 76 88 18).



Bonne année 2018 pour tous !

En ce début d'année, j'adresse mes meilleurs voeux à chacune et chacun d'entre vous, au nom des élus du Conseil Municipal, et en mon nom personnel.

Vœux de réussite, dans tout ce que vous entreprendrez.

Vœux de santé, car elle est à la base de tout.

Vœux de bonheur, avec tous ceux que vous aimez.

En ces moments parfois difficiles, je souhaite que la commune soit un lieu de partage et de solidarité, un lieu où la devise de notre République « Liberté, Égalité, Fraternité » prenne tout son sens, un lieu enfin où il fait « bon vivre ensemble ».

Que 2018 apporte tout ce que vous souhaitez pour vous-même, pour votre famille et pour notre commune.

Très Chaleureusement



Bonne Année

Dominique Gambier
Maire de Déville lès Rouen

(info du mois)



35000

actes d'état-civil (naissances, mariages, décès... et mentions marginales) contenus dans les registres de l'année 1912 à l'année 2008 ont été numérisés en novembre dernier. La numérisation des actes d'état-civil évite la manipulation des registres et les coûts de réparation. La délivrance des copies est également facilitée puisqu'il n'y a plus lieu de faire de photocopie.

Pour réaliser cette prestation, la commune s'est associée aux Villes de Darnétal, Le Petit-Quevilly et Saint-Pierre-Lès-Elbeuf pour constituer un groupement de commandes et obtenir de meilleures conditions financières.

La Société STUDIA Solutions, qui a été retenue, a donc effectué les captures d'images des registres, au sein du service état-civil, durant 10 jours. Les étapes suivantes sont réalisées dans les ateliers de la société : il s'agit de traiter les images, les nettoyer, les découper en actes individuels, les indexer afin de les intégrer dans le logiciel d'état-civil.



(entre nous)

Collège Jules Verne

Une option handball pour les collégiens

Encouragé par les bons résultats des équipes de handball de l'UNSS, le collège Jules Verne a ouvert à la rentrée 2017, une classe pédagogique option handball, en partenariat avec l'ALDÉVILLE Handball.

Cette option a été ouverte pour tous les élèves de la 6^e à la 3^e, filles ou garçons, licenciés auprès du club de handball.

En créant cette option handball, le collège Jules Verne souhaite notamment intégrer les championnats UNSS niveau académique pour les élèves de 6^e / 5^e, et niveau France pour les 4^e / 3^e. Avec des séances spécifiques et complémentaires aux séances pratiquées en club, l'idée est de permettre aux jeunes joueurs d'évoluer dans leur pratique du handball (savoir-faire individuel, préparation physique, formation du jeune officiel).

Depuis septembre, les jeunes handballeurs et handballeuses bénéficient donc d'un emploi du temps aménagé, leur offrant un projet de réussite scolaire et sportive, et ce, dès la 6^e. L'équipe pédagogique a mis en place des études dirigées et de suivi scolaire individualisé. Un projet pédagogique et sportif spécifique est d'ailleurs développé pour les joueurs et joueuses durant cette année. Les élèves disposent du gymnase Ladoumègue à proximité du collège ainsi que d'une salle pour le renforcement musculaire.



Site Internet

Le www.deville-les-rouen.fr s'est refait une beauté !

Pour fêter ses 7 ans, le site de la commune s'est offert une petite cure de jouvence !

Entièrement repensé et conçu pour faciliter la navigation de tous, le www.deville-les-rouen.fr conserve bien entendu toutes les informations pratiques pour bien vivre dans la commune.

Chaque rubrique a été construite pour permettre aux habitants de trouver les renseignements nécessaires à l'accomplissement de leurs démarches.

Actualités, photos et prochains événements sont à retrouver également, sans oublier toutes les publications et le journal municipal.

Bonne navigation et à bientôt sur le www.deville-les-rouen.fr !

Jeunesse

Une aide aux loisirs : le Contrat Partenaires Jeunes

Se réaliser dans une activité de loisirs est essentiel, mais le coût peut constituer un frein. En collaboration avec la CAF de Seine-Maritime, la commune propose ce dispositif aux jeunes de 6 à 19 ans dont les familles ont un quotient familial CAF inférieur à 500€ (dans la limite de 15 contrats).

Par la signature du CPJ, le bénéficiaire s'engage, auprès de la Ville et de la CAF, à être assidu à son activité et à effectuer une action citoyenne. En échange, il reçoit une aide financière pour l'inscription à son activité.

Cette année, plusieurs contreparties sont mises en place : animation d'ateliers ou de stands dans le cadre

de rencontres intergénérationnelles (semaine bleue, concerts à la Filandière), création d'espaces verts à l'accueil de loisirs avec les services techniques de la ville ou réalisation de panneaux photos pour les cérémonies de signatures en janvier 2018.

Ces actions collectives ont pour but de responsabiliser les jeunes mais aussi de les sensibiliser à différentes valeurs comme le lien intergénérationnel, la solidarité ou le respect de l'environnement.

Depuis 2012, 62 Contrats Partenaires Jeunes ont été signés et 7 contrats seront signés le mardi 23 janvier à l'Hôtel de Ville.

RECENSEMENT MILITAIRE les jeunes nés en octobre, novembre, décembre 2001 et janvier 2002 doivent se faire recenser, entre la date d'anniversaire de leurs 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant, à l'Hôtel de Ville, service «population», munis du livret de famille des parents et d'une pièce d'identité. **Hôtel de Ville 02 32 82 34 80**

ACCUEIL DE LOISIRS, VACANCES D'HIVER (du lundi 26 février au vendredi 9 mars) en fonction des places disponibles, inscription jusqu'au vendredi 9 février auprès du pôle inscription de l'Hôtel de Ville **02 32 82 34 80**. Formulaire d'inscription téléchargeable sur le site de la commune www.deville-les-rouen.fr

CÉRÉMONIE DES VOEUX avec les Corps Constitués et les Associations du mercredi 17 janvier 2018 à 18h30, salle le Cailly, ouverte aux habitants après inscription auprès du Cabinet du Maire au **02 35 76 88 18**.

DISTRIBUTION ANNUELLE SACS DE TRI DES DÉCHETS parking carrefour market : mercredi 17 - 9h/19h et jeudi 18 - 14h/19h // parking halle du pont roulant : vendredi 19 - 14h/19h // parking gymnase Guyemer : lundi 22 et mardi 23 -14h/19h et mercredi 24 - 9h/19h

GALETTE DES ROIS POUR LES AÎNÉS samedi 20 janvier - 15h - centre culturel Voltaire / inscription obligatoire : mardi 9 janvier - 9h/12h - 14h/16h - maison de l'animation **Hôtel de Ville 02 32 82 34 80**

en bref!

au fil de la vie novembre 2017

Voeux de bonheur | Amélie LATIGNANT et Guillaume MANOURY

Condoléances | Philippe DEMAREST | Nathalie GIARD épouse COZETTE | Yvette VINCENT veuve LETELLIER | Jacqueline GUÉDON veuve VALLOIS | Marie-Claire GRANDCOURT veuve LE QUÉRÉ | Didier BAUR | José LANGLOIS | Marie-Christine DENAIVE épouse BOISIN | Jacques JOUANNE | Yvette LUCAS veuve AÏBECHE | Marianne GRABUS

Les naissances et les mariages sont publiés dans le journal municipal sur accord express des intéressés. Pour partager un heureux événement ou pour tout renseignement, merci de contacter le Cabinet du Maire au 02 35 76 88 18 ou par mail, cabinet@mairie-deville-les-rouen.fr

Associations sportives

Karaté club dévillois : bien plus que du karaté !

Le club de karaté propose des cours de karaté, bien sûr mais aussi des cours de **tai-chi todé, qi gong todé et de renforcement musculaire**. Les deux premiers sont des cours permettant d'améliorer son énergie interne et sa souplesse à travers des mouvements lents et respiratoires. Les cours de renforcement musculaire sont plus physiques et travaillent sur le cardio notamment.



Cette année, le club de karaté a ouvert un **cours de self-défense ouvert à toutes les femmes**, à partir de 15 ans. Chaque **samedi, de 10h à 11h**, les femmes se retrouvent au dojo

du 318 route de Dieppe. Elles y apprennent des gestes simples et efficaces. Ces cours sont aussi l'occasion d'une préparation physique régulière. Des mises en situations réelles leur sont proposées avec les hommes du club. Tout ceci leur permet d'acquérir une confiance en elles et de se sentir rassurées.

Renseignements : Patrice Huet, président
06 38 90 96 54

Sacs pour la collecte des déchets : ne manquez pas la distribution en janvier !

Et pour ne pas être à court de sacs, ne manquez pas la distribution annuelle qui a lieu cette année :

Rue de la République
(parking de Carrefour Market)

mercredi 17 janvier : 9h - 19h
jeudi 18 janvier : 14h - 19h

Rue Jean-Richard
(parking Halle du Pont Roulant)

vendredi 19 janvier : 14h - 19h

Route de Dieppe
(parking du gymnase Guynemer)

lundi 22 et mardi 23 janvier : 14h - 19h
mercredi 24 janvier : 9h - 19h.

ZOOM SUR...

En janvier, on calcule le quotient familial !

Le calcul du quotient familial municipal sert à obtenir des réductions sur le prix des repas de la restauration scolaire, les garderies périscolaires et les classes d'environnement. Il est déterminé en fonction des revenus et de la composition de la famille. Il est calculé par année civile.

Pour l'année 2018, le quotient familial est calculé au c.c.a.s. à l'Hôtel de Ville, du 2 au 31 janvier : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30).

Plusieurs documents doivent être présentés :

- Livret de Famille,
- Quittance de loyer récente,
- Avis d'imposition ou de non-imposition 2017 sur les revenus 2016,
- Justificatif des prestations familiales récent,
- Justificatifs des ressources des 3 derniers mois de la famille.

Le quotient familial n'est pas automatique. C'est une démarche volontaire de la famille pour bénéficier de tarifs adaptés. Une famille n'ayant pas fait calculer son quotient paie les prestations au tarif maximum.

Renseignements
Hôtel de Ville - C.c.a.s
02 32 82 34 80

en bref!

COLLECTE DES ENCOMBRANTS pour les immeubles, le mercredi 24 janvier. Les collectes en porte à porte pour les habitants résidant en maison individuelle ou immeuble de moins de 10 logements se font après inscription auprès de "Ma Métropole" 0 800 021 021

PLAN NEIGE en cas de neige et/ou verglas, voies principales et accès des bâtiments municipaux dégagés par les agents de la commune. Les riverains doivent nettoyer le trottoir longeant leur habitation, bacs de déneigements à disposition. Attention, le sauf contenu est traité pour le déneigement.

CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL pour l'année 2018, du 2 au 31 janvier, au c.c.a.s. de l'Hôtel de Ville, du lundi au vendredi - 8h30/12h30. Documents à présenter : livret de famille, quittance de loyer récente, avis d'imposition ou de non imposition 2017 sur les revenus 2016, justificatif des prestations familiales récent, justificatifs des ressources des 3 derniers mois de la famille. Hôtel de Ville 02 32 82 34 80

TÉLÉASSISTANCE permet aux personnes âgées d'être reliées 24h/24 à un opérateur qui demande du secours en cas d'urgence. A Déville, les frais d'installation sont pris en charge par le c.c.a.s., seul l'abonnement est à payer. C.c.a.s., Hôtel de Ville 02 32 82 34 80

MODIFICATION DU PROGRAMME « SENIORS EN VACANCES » la nouvelle destination est «Saint-Pierre-la Mer» dans l'Aude. Deux séjours du 16 au 23 septembre et du 29 septembre au 6 octobre. Date limite d'inscription : mercredi 28 février. C.c.a.s., Hôtel de Ville 02 32 82 34 80



QUELLE PISCINE VOULONS-NOUS POUR DEMAIN ?

La piscine municipale est ancienne, et même si elle n'est plus aux normes en matière de recyclage d'eau, d'isolation..., elle est utile aux plus jeunes comme aux plus anciens.

Apprendre à nager, perfectionner sa natation, bouger avec l'aquagym, nager pour garder la forme ou tout simplement se détendre, s'amuser, chacun a une bonne raison de venir à la piscine municipale.

Que faut-il faire ? La rénover ? La reconstruire ? Est-ce possible, est-ce souhaitable ? Suite à la réunion publique qui s'est tenue en novembre, et aux légitimes questions que pose notre piscine actuelle, *déville infos* a voulu interroger Monsieur le Maire sur cette question.

(dossier)

Déville infos : Où en sommes-nous avec notre piscine ?

Monsieur le Maire : Nous sommes à la croisée des chemins ! Notre piscine vieillit ! Elle date de 1973 et nous avons déjà fait beaucoup de travaux au fil des ans pour prolonger son activité. Je crois que **nous sommes arrivés aux limites de ce qui était possible**. Faute de décisions plus fortes, nous sommes à la merci d'alternances de fermetures et de travaux qui vont devenir de plus en plus lourds, faits dans l'urgence, sans pour autant assurer l'avenir.



Pourquoi pas un projet intercommunal ?

C'est une réflexion que nous avons menée avec Maromme qui n'a pas de piscine. Nous avions étudié un beau projet que nous aurions pu implanter au centre des deux communes, au bord de la route de Dieppe, sur les terrains en herbe du lycée Bernard Palissy. La ville de Maromme n'a pas pu s'engager dans le financement du déficit d'une piscine, qu'elle n'assume pas aujourd'hui. Il a donc fallu renoncer.

Et la rénovation de notre piscine actuelle ?

Nous nous sommes en effet tournés alors, vers une étude de rénovation de la piscine actuelle. Le **diagnostic est lourd** quant aux consommations d'eau, les dépenses d'énergie et l'isolation, le filtrage de l'eau, les conditions d'entretien en l'absence de gaines techniques, l'accessibilité, l'organisation des espaces d'accueil et des vestiaires.... Bref, **notre piscine fonctionne mais à la limite des normes actuelles**.

Deux scénarios nous ont été présentés : l'un, a minima, qui se monte malgré tout à 2 millions d'euros, et l'autre, un peu plus lourd, à 3 millions ! Mais au final, malgré ces dépenses, nous n'aurons toujours pas une piscine beaucoup plus adaptée aux besoins actuels ! En outre pendant les deux ans de travaux, la piscine serait évidemment inutilisable.



En novembre dernier, une fissure dans le bassin a entraîné la fermeture de la piscine.

Un entreprise est intervenue pour reboucher cette fissure et quelques trous. Elle a ensuite appliqué un gel coat (résine) sur toute la surface ouverte.

Une solution qui doit permettre de tenir au moins deux ans, à condition que le bassin ne s'affaisse pas de nouveau.

Quel projet alors pour notre commune ?

Nous avons travaillé avec un programmiste pour définir ce que pourrait être une nouvelle piscine pour nous. D'abord, nous voulons un **projet avec deux finalités essentielles** :

- 1) l'apprentissage de la natation,
- 2) la santé pour tous (aquagym...).

Nous excluons toutes activités type sauna ou grand toboggan.

Ce qui se traduit, au-delà de tous les équipements en terme d'isolation, recyclage de l'eau, chauffage.... Nous voulons **trois bassins** :

- 1) un **bassin de nage** de 25m avec 4 lignes d'eau,
- 2) un **bassin d'activités et santé**,
- 3) une **pataugeoire**.

Nous voulons, bien sûr, outre les **vestiaires individuels**, des **vestiaires pour accueillir simultanément deux classes des écoles**.

Présentation du projet lors du débat public avec les habitants

(dossier)



Et où, peut-on construire un tel équipement ?

La commune dispose d'un terrain qu'elle garde en réserve foncière. Il s'agit de l'**ancien terrain de camping**, rue Jules Ferry. Il est évidemment disponible, plat, et bien situé au centre de la ville. L'**implantation d'une nouvelle piscine** peut donc se faire sur une partie de ce terrain, **sans fermer pendant les travaux**, l'autre piscine.



Mais est-ce possible de financer un tel projet ?

Nous bénéficions d'une conjonction favorable car les difficultés des piscines ne sont pas propres à notre commune. Face à ces difficultés, la Métropole a décidé de subventionner 30% de ces investissements, la Région 15%. Si on ajoute l'aide du Département et l'aide à l'investissement de l'Etat, nous pourrions arriver à **3 ou 4 millions de subvention**. Il resterait à financer au maximum **3 millions d'euros**. Notre gestion passée fait que la commune n'est pas endettée. Un emprunt pour un tel équipement, qui servira à plusieurs générations est tout à fait légitime. **Le financement de cet investissement est parfaitement réalisable.**

Et pour le fonctionnement ?

C'est là qu'il faut être prudent. Nous pouvons continuer à assumer un déficit de fonctionnement équivalent à celui d'aujourd'hui mais pas plus. Or, un tel équipement est plus économique en eau, énergie, mais en même temps plus grand, plus fréquenté, il peut creuser le déficit si les recettes ne compensent pas les dépenses supplémentaires. Nous avons donc vérifié qu'au départ, nous pouvions le faire fonctionner sans déficit supplémentaire. Ce n'est qu'au fur et à mesure, et en fonction des recettes supplémentaires que nous augmenterons la charge. Même si nous pensons que le succès sera au rendez-vous, on ne doit pas prendre de risque « commercial » avec l'argent public, car **l'objectif reste toujours de ne pas augmenter les taux d'imposition**.

ZOOM SUR...

Que fait-on à la piscine ?

Nager, bien évidemment ! Mais la piscine municipale propose également plusieurs activités. La piscine, ce sont des **leçons de natation** : première approche de l'eau, attestation de natation, préparation aux examens ou encore apprendre à surmonter sa peur de l'eau. La piscine, ce sont aussi **l'aquagym** et la **natation** proposées dans le cadre des **ABCD** (Activités Bien-être Culturelles de Déville). La piscine, ce sont **7 à 12 séances de natation** par an pour chaque **élève de la grande section au CM2**. La piscine, ce sont des **animations avec parcours aquatique** pour Halloween ou Noël ! La piscine, ce sont enfin des partenariats pour accueillir des résidents de «**la Filandière**» ou proposer des **baptêmes de plongée** avec le club du GCOB, comme le dimanche 21 janvier.

Quelles étapes à venir maintenant ?

À partir de notre projet et de notre programme, le **Conseil Municipal de décembre a lancé un concours d'architectes**. Un jury choisira un projet avant l'été 2018. Viendront ensuite le permis de construire, le choix des entreprises, et les travaux. Si tout se déroule bien, nous pourrions peut-être avoir notre nouvelle piscine pour la fin de l'année 2020.



Vous êtes donc confiant ?

Oui, je suis confiant car nous avons un projet maîtrisé, qui n'est pas pharaonique mais à la mesure de notre commune. Nous avons des financements maîtrisés, même si bien sûr, on n'est jamais à l'abri d'imprévu. **Mais c'est un beau projet pour notre commune**, utile, qui servira à bien des générations !

(retour sur images)



Bilans, projets, plusieurs associations ont réuni leurs membres pour l'assemblée générale : les jardins ouvriers,



l'amicale laïque de Déville



De belles affaires à découvrir lors du traditionnel marché de Noël des familles de France.



Les bénévoles de l'association ensemble, toujours mobilisés pour les collectes de la banque alimentaire.



Les élus ont reçu la promotion 2017 des médaillés du travail, à l'Hôtel de Ville.



Les bacheliers du lycée de la Vallée du Cailly ont reçu leur diplôme...



Tous les partenaires du secteur scolaire réunis pour la commission scolaire extra-municipale.



Le projet pour l'ancien site de l'Asturienne, expliqué aux commerçants.

Retrouvez plus d'images sur le site Internet de la Ville

Le QR code est lisible à partir d'un téléphone portable équipé d'une application compatible.

Il vous suffit de flâner le QR code ci-contre pour accéder à la galerie d'images du www.deville-les-rouen.fr



La salle de musculation «Paulette Picard» a fêté ses 10 ans !



et la cible dévilloise.



138 personnes ont pu bénéficier des ampoules LED distribuées gratuitement par Ecolife.



...tout comme les bacheliers du lycée Bernard Palissy.



Les associations réunies pour évoquer la mise en place d'un «village des associations» pendant la Saint Siméon.



Réunion de travail avec le comité de jumelage et une délégation de Bargteheide (Allemagne).

Conseil Municipal du 7 décembre 2017

Préparation du budget pour l'année 2018



Le Conseil a d'abord procédé à l'installation d'une nouvelle conseillère municipale Émilie Colin, qui siège à la suite du récent décès de Didier Baur.

En cette période, il s'agit ensuite de débattre des orientations budgétaires en tenant compte évidemment des contraintes financières liées en particulier, à la stagnation de la dotation globale de fonctionnement de l'État. Des efforts seront encore faits cette année pour contenir les dépenses de fonctionnement général, et en particulier les dépenses de personnel. Cette gestion rigoureuse permet de poursuivre une politique d'investissement et d'entretien de notre patrimoine, sans augmenter les taux d'imposition locaux.

Mais la question essentielle était bien sûr, la décision de s'engager dans la construction d'une nouvelle piscine, dont nous rendons compte, par ailleurs, dans ce numéro de Déville infos. Le Conseil a engagé la procédure de consultation pour choisir l'architecte qui construira cette construction.

Ces décisions importantes ont été complétées d'un certain nombre de délibérations plus techniques : modification de règlements, demande ou attribution de subventions, règles de gestion du personnel communal...

À noter que toutes ces décisions ont été prises à l'unanimité des membres du Conseil.

Tribune de l'opposition

(obligation prévue par la loi n°2002-276 relative à la démocratie de proximité) Les propos publiés ci-dessous, le sont sous l'entièvre responsabilité de leurs auteurs, y compris les fautes d'orthographe.

Liste Front National

J'AI LU

J'ai lu que le paysage politique Français avait changé ? Le PS est fini, la droite guère mieux le FN a sombré, **où se positionner** ? Pourtant nous sommes toujours en tête des pays les plus taxés, et comme à l'église tout le monde répète en cœur Amen !

J'ai lu aussi que les Français étaient des vaches à lait, mais en y regardant bien, ils ressemblent plutôt à des moutons, qui se laissent tondre sans broncher.

J'ai lu que la CSG allait augmenter, donc baisse des retraites, des salaires.

J'ai lu que le Smig aurait un coup de pouce ? Ou plutôt un coup d'auriculaire.

J'ai lu qu'une vignette pour réparer les routes était en élaboration ?

J'ai lu que les prix à la pompe flambaient 1.25€ le gaz oïl.

J'ai lu qu'Ecomouv nous coutait 400 millions d'euros, ou plus ?

J'ai lu qu'en 2016, que le déficit de l'immigration irrégulière s'élevait à environ

« 3,29 milliards d'euros par an »

D'aucuns diront que je lis beaucoup. Oui ! J'ai même lu que notre pauvre Johnny pour son inhumation, a déplacé à Paris 1 million de personnes et 11 millions derrière le petit écran, cela m'a rassuré, car je croyais que les tous les Français ne sortaient plus de leurs bergeries !

agenda

(rendez-vous)

JANVIER

>> samedi 6

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
des anciens combattants
ACPG/CATM
10h, salle des associations
«les rivières»

>> mardi 9

INSCRIPTION pour la galette des rois offerte aux aînés par la commune
9h-12h/14h-16h, maison de l'animation

>> du mardi 9 au samedi 27

EXPOSITION «Dentelles de papier d'Antoine Guilloppé»
médiathèque Anne Frank

>> mercredi 10

GALETTE ET LOTO des anciens combattants UNC
14h30, salle des associations «les moulins»

>> vendredi 12

LECTURE de Pascal Jahouel, auteur dévillois
18h, médiathèque Anne Frank

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ALD Randonnéville
18h30, maison de l'animation

>> samedi 13

PAPOTHÈQUE - FAMILLES DE FRANCE
16h, salle des associations «les rivières»

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Orchestre Symphonique de Déville
17h30, maison de l'animation

HANDBALL

Seniors masculins 2 / Pont Audemer
19h30, gymnase Anquetil
Seniors masculins 1 / Oissel
21h15, gymnase Anquetil

>> dimanche 14

BASKETBALL

Seniors féminines 2 / Hauts de Rouen
10h30, gymnase Guynemer

GALETTE DES ROIS

«Le Devil(le) des jeux»
13h-18h, salle municipale «la Clairette»

>> mardi 16

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Amicale des Anciens Travailleurs
14h30, centre culturel Voltaire

>> mercredi 17

DISTRIBUTION SACS DES DÉCHETS

9h-19h, parking carrefour market

HEURE DU CONTE AVEC CÉCILE

dès 5 ans, sur inscription
15h, médiathèque Anne Frank

VŒUX

de l'Amicale des Anciens Travailleurs
16h30, salle des associations «les rivières»

CÉRÉMONIE DES VŒUX

aux corps constitués et aux associations, et les habitants après inscription auprès du Cabinet du Maire
02 35 76 88 18

18h30, salle municipale «le Cailly»

>> jeudi 18

DISTRIBUTION SACS DES DÉCHETS

14h-19h, parking carrefour market

>> du jeudi 18 au samedi 24 février

RECENSEMENT DE LA POPULATION

voir ci-dessous

>> vendredi 19

DISTRIBUTION SACS DES DÉCHETS

14h-19h, parking de la halle du pont roulant

GALETTE

de l'Usep
16h-18h, maison de l'animation

GALETTE

du comité de jumelage
20h, salle municipale «la Clairette»

>> samedi 20

MARMOTHÈQUE

0-3 ans, sur inscription
10h15 et 11h, médiathèque Anne Frank

GALETTE DES ROIS

offerte aux aînés par la commune
15h, centre culturel Voltaire

NUIT DE LA LECTURE

médiathèque Anne Frank
atelier autour de l'exposition «Dentelles de papier»
17h-18h30
Spectacle «le Petit Youkou»
18h30

>> dimanche 21

BAPTÈME DE PLONGÉE

par le GCOB
9h-12h, piscine municipale

BASKETBALL

Seniors masculins 2 / St Denis Sanvic
10h30, gymnase Guynemer

>> lundi 22

DISTRIBUTION SACS DES DÉCHETS

14h-19h, parking gymnase Guynemer

>> mardi 23

DISTRIBUTION SACS DES DÉCHETS

14h-19h, parking gymnase Guynemer

SIGNATURE

des contrats partenaires jeunes
18h, Hôtel de Ville

>> mercredi 24

DISTRIBUTION SACS DES DÉCHETS

9h-19h, parking gymnase Guynemer

>> samedi 27

CLUB DE LECTURE
dès 16 ans, entrée libre
10h30, médiathèque Anne Frank

ÉCOUTE, VOIR

heure du conte
dès 5 ans, sur inscription
15h, médiathèque Anne Frank

GALETTE DES ROIS

de l'ald musculation
17h, salle de musculation

>> dimanche 28

BASKETBALL

Seniors féminines 2 / Les Essarts
10h30, gymnase Guynemer

TOURNOI DE TAROT

«Le Devil(le) des jeux»
14h, salle des associations

CONCERT

de l'Orchestre Symphonique de Déville
15h30, centre culturel Voltaire

>> mercredi 31

CONCERT «musiques actuelles» de l'école municipale de musique, de danse et d'art dramatique
18h, médiathèque Anne Frank

FÉVRIER

>> jeudi 1^{er}

CONSEIL MUNICIPAL
séance publique
20h30, Hôtel de Ville

>> vendredi 2

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
du comité des fêtes
18h30, salle des associations «les rivières»

>> samedi 3

SAINTE BARBE des sapeurs pompiers
11h, halle du pont roulant

événement

C'est parti pour le recensement 2018

Du 18 janvier au 24 février, c'est reparti pour le recensement de la population. 418 logements, répartis sur l'ensemble de la commune, vont être recensés cette année.

Participer au recensement est rendu obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique.

Et oui, les informations collectées par le recensement permettent de mesurer l'évolution de la population et donc d'adapter les projets à développer dans la ville (installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transports...).

Les ménages recensés reçoivent au préalable, un courrier de la Mairie les informant de la visite d'un des deux agents recenseurs.

Les deux agents sont Marie-Brigitte Piquot et Marc Vanmerris, ils sont munis d'une carte officielle et sont tenus au secret professionnel.

Comment ça marche ?

Les agents vous remettent les identifiants pour vous faire recenser en ligne ou si vous le préférez les questionnaires papier à remplir qu'ils viendront récupérer à un moment convenu avec vous. Ils peuvent également vous aider à remplir ces questionnaires.

Renseignements : Hôtel de Ville au 02 32 82 34 80
www.le-recensement-et-moi.fr



Carte d'identité, changement de prénom, PACS : ce qui a changé en 2017 !

L'année 2017 a été marquée par des changements de procédure pour certaines démarches administratives.

Les demandes de cartes nationales d'identité (cni) sont uniquement enregistrées dans les Mairies équipées d'un dispositif permettant la numérisation des pièces justificatives et la prise d'empreintes. La Mairie de Déville étant équipée de ce dispositif, les habitants sont reçus, du lundi au vendredi, sans rendez-vous et le samedi sur rendez-vous. Comme pour les passeports biométriques, une pré-demande peut être enregistrée en ligne sur le www.service-public.fr

A cette réforme des cartes d'identités, deux mesures de la **loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle** ont impacté la Ville et ses compétences en matière d'état-civil. Ces réformes qui doivent permettre aux juridictions de se recentrer sur les dossiers conflictuels et simplifier les démarches des usagers, les Mairies étant plus accessibles géographiquement que les tribunaux.

En effet, cette loi a transféré aux officiers d'état-civil les **demandes de changement de prénom**. Auparavant, les demandes étaient du ressort du juge des affaires familiales. Les usagers doivent donc déposer leur demande auprès de la Mairie du lieu de résidence ou du lieu de naissance, en démontrant un intérêt légitime à changer de prénom.

Cette loi, du 18 novembre 2016, a également transféré à l'officier de l'état-civil **l'enregistrement des pactes civils de solidarité** (pacs). La procédure, qui était auparavant conférée aux greffiers des tribunaux d'instance, reste la même pour les usagers. Après constitution et vérification du dossier, un rendez-vous est fixé pour l'enregistrement du pacs par l'officier de l'état-civil, en présence des 2 partenaires.

Renseignements :

Hôtel de Ville - service «Population»

02 32 82 34 80

Permanences et consultations

à l'Hôtel de Ville

Conseillers Départementaux - Catherine Flavigny ou Bertrand Bellanger reçoivent le 1^{er} samedi de chaque mois, de 10h à 12h.

Tél : 02 35 03 54 19 - bertrand.bellanger@seinemaritime.fr

Député - Damien Adam reçoit le 4^e samedi de chaque mois, de 10h à 12h, sur rendez-vous.
Samedi 27 janvier

Tél : 06 87 02 75 23

Permanence INHARI (habitat - aménagement - territoire)
lundi 8 janvier de 9h30 à 11h30

Hôtel de Ville

1 place François Mitterrand
BP 73
76250 Déville lès Rouen
Tél : 02 32 82 34 80 / Fax : 02 35 76 35 21
www.deville-les-rouen.fr
<https://www.facebook.com/deville.les.rouen officiel/>

Horaires d'ouverture

du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h
le vendredi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30

Accueil du public jusqu'à 17h30

Permanence d'accueil pour les actes d'état-civil
le samedi de 9h à 12h

Police Municipale sur rendez-vous au 02 32 82 35 78

Les élus à votre écoute

Le Maire et les adjoints se tiennent à votre disposition et vous reçoivent sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville. Se renseigner au Cabinet du Maire.

Tél : 02 35 76 88 18 - Email : elus@mairie-deville-les-rouen.fr

Dominique Gambier • Maire

Reçoit sans rendez-vous le vendredi de 10h à 12h et sur rendez-vous

Mirella Deloignon • Maire adjointe chargée de la réussite éducative et de la vie culturelle

Jacques Maruitte • Maire adjoint chargé des affaires financières et des services publics extérieurs

Edith Hourdin • Maire adjointe chargée des seniors, des personnes âgées et des anciens combattants

Reçoit sans rendez-vous le mardi de 16h30 à 17h30 et sur rendez-vous le samedi

Robert Legras • Maire adjoint chargé du numérique, du commerce et des accueils de loisirs

Annie Boutin • Maire adjointe chargée de la petite enfance

Jérôme Vallant • Maire adjoint chargé des bâtiments municipaux, des commissions de sécurité et d'accessibilité

Annette Boutigny • Maire adjointe chargée de la solidarité et de l'insertion

Mohamed Jaha • Maire adjoint chargé des affaires sportives

Reçoit sur rendez-vous le samedi

Xavier Dufour • Maire adjoint chargé de la valorisation de l'environnement urbain

Permanence juridique le 2^e samedi de chaque mois, sauf pendant les vacances scolaires, de 9h à 11h

ADMR (Association du service à domicile) Permanence le mardi de 13h30 à 16h30

UNA (Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles) Permanence les trois derniers vendredis du mois de 9h à 12h

à la maison de l'animation

Mission Locale de l'Agglomération Rouennaise
Accueil sans rendez-vous le lundi et le mardi de 9h à 12h.
Tél : 02 32 82 50 10

De

DÉVILLE
lès ROUEN

Nous vous souhaitons
une bonne
et heureuse année



Dominique Gambier, Maire
la Municipalité
et les Services de la Ville

Création & impression : www.soscommunications.fr



www.deville-les-rouen.fr

Rejoignez-nous sur
deville-les-rouen.fr



Rejoignez-nous
sur Facebook !
Actualités culturelles
et dernières infos
sur la page officielle:
Mairie de Déville lès Rouen

